

Dossier n° : ANC.....
Déposé le :
Type de dépôt : ☐ mail ☐ courrier ☐ dépôt bureau

DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE IMMOBILIERE

➤ Situation du bien

COMMUNE :
Adresse :
Complément d'adresse :
Code Postal : Ville :
Références cadastrales : Section(s) : N° de parcelle(s) :

➤ Demandeur

Propriétaire de l'habitation :

Nom, prénom :
Date de naissance.....Lieu de naissance.....
ou Raison sociale
Nom et prénom du gérant :
N° SIRET:

(Joindre obligatoirement un extrait Kbis datant de moins de 3 mois, délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce.)

Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Portable :
Courriel :@.....

Occupant de l'habitation (si différent du propriétaire) :

Nom, prénom :
Téléphone : Portable :

Coordonnées du mandataire, s'il y en a un :

Nom, prénom, raison sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Portable :
Télécopie :
Courriel :@.....

Autre(s) destinataire(s) du rapport de diagnostic, par messagerie électronique :

Courriel :@.....
Courriel :@.....

➤ Caractéristiques de l'habitation

Type de résidence : ☐ principale ☐ secondaire

- ☐ Habitation individuelle Nombre de pièces principales :
Surface habitable :m²
- ☐ Bâtiment comportant plusieurs logements Nombre de logements
Nombre total de pièces principales :
Surface habitable : m²
- ☐ Autre type de locaux (restaurant, hôtel, camping, golf...)
Nature :
Nombre de logements
Nombre total de pièces principales
Surface habitable : m²
- ☐ Annexe(s) au logement(s) (piscine, cuisine d'été, etc....) :

➤ Redevance à Eau d'Azur :

- La prestation, objet de la présente demande, donnera lieu à perception d'une redevance au profit de EAU D'AZUR d'un montant de 366.60€HT (403.26€TTC).

Cette redevance sera à régler à l'Agent Comptable de EAU d'AZUR dès réception de la facture qui précisera les modalités de paiement. Le rapport ne sera transmis qu'après réception du règlement. Celui-ci pourra être effectué par carte bancaire auprès de l'Agence Comptable afin de réduire les délais et permettre une mise à disposition du rapport par mail. Si vous souhaitez opter pour ce mode règlement, il conviendra de contacter l'agence comptable de EAU d'AZUR au 0 969 36 05 06 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h15 (choisir l'option 2).

➤ Le demandeur s'engage à :

- **S'assurer que la propriété soit ALIMENTEE en EAU**, faute de quoi, les écoulements ne pouvant être vérifiés, un avis défavorable sera émis ;
- **Fournir tous les DOCUMENTS** concernant le dispositif d'assainissement de la propriété (photos de l'installation, caractéristiques techniques de la fosse septique et de l'épandage, factures de matériaux, de vidange, piscine, étude de sol, etc.) ;
- **S'acquitter de la redevance** prévue dans le cadre du diagnostic du présent dossier.

Fait à : Le :

Nom, prénom et signature du demandeur ou de son représentant :

.....

Veiller à l'OUVERTURE de TOUS les REGARDS, afin de permettre au contrôleur d'accéder à l'ensemble du dispositif (prétraitement et traitement), faute de quoi, en application de l'article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012, un avis défavorable sera émis.

IMPORTANT

**EAU D'AZUR VOUS FIXERA UN RENDEZ-VOUS DANS LES MEILLEURS DELAIS
SUIVANT LE DEPOT DE VOTRE DEMANDE DUMENT REMPLIE**

➤ La demande dûment complétée et signée devra être retournée à :

- de préférence par mail à : spanc.cca@veolia.com
- par courrier sous condition des délais postaux à : VEOLIA - SPANC EAU D'AZUR - Chemin des Baraques 06200 NICE

Pour toute demande, vous pouvez contacter le service au 06 13 68 96 13 le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h00 et de 13h30 à 15h30.